Colmar

Direction des sports

Congés d'HIVER 2024

Stage « GLISSE du 26 février au 01 mars 2024 »

PROGRAMME

« 10 - 16 ans »

Lundi 26 février 2024 :	ski alpin au Schnepfenried (1) (2)
Mardi 27 février 2024 :	ski alpin au Schnepfenried (1) (2)
Mercredi 28 février 2024 :	ski alpin au Schnepfenried (1) (2)
Jeudi 29 février 2024 :	ski alpin au Schnepfenried (1) (2)
Vendredi 01 mars 2024 :	piscine Aqualia

(1) <u>Transport en bus</u>
(2) <u>Activités payantes</u>

La location du matériel est à la charge des participants. Le casque est obligatoire. Prévoir des vêtements chauds, gants.
En cas d'enneigement insuffisant ou de mauvaises conditions météorologiques, un programme de remplacement sera proposé.

ORGANISATION

Date :	Du 26 février au 01 mars 2024
Horaires :	8h30 à 16h30 du lundi au jeudi et de 14h à 17h le Vendredi
Repas :	Tiré du sac
Lieu de rendez-vous Et de retour :	Du lundi au jeudi : parking du stade nautique - 15, rue Robert Schuman. Le vendredi, rendez-vous à la piscine Aqualia
Age :	10 – 16 ans
Nombre de places :	20
Frais d'inscription :	**24 € à régler le jour de l'inscription par CB, espèces ou par chèque à l'ordre de « Régie recettes sorties nature ville de Colmar ».**
Inscription :	Le talon-réponse ci-joint devra impérativement être enregistré **directement** à la Direction des sports de la Ville de Colmar (2ème étage de l'ancien bâtiment de l'Hôtel de Ville – bureau n° 815) **Du 12 février au 23 Février 2024 et non par courrier**.
Frais d'activités :	**80 € (moins de 14 ans) ou 88 € (plus de 14 ans) forfait ski alpin pour les quatre jours, à régler sur place par l'enfant sur le lieu de l'activité.**
Assurance :	L'assurance de la Ville se limite aux dommages imputables à l'organisation du stage ; c'est l'assurance des parents ou des responsables légaux qui couvre le participant. Il est conseillé de vérifier que la « Responsabilité Civile » personnelle couvre bien tous les accidents liés à la pratique du sport. « **En dehors des plages horaires d'activités (lundi, mardi, mercredi, jeudi de 8h30 à 16h30 et vendredi de 14h à 17h), les enfants sont sous l'entière responsabilité des parents. En cas d'incident ou d'accident, la Ville déclinera toute responsabilité. »**

**Partie à remplir OBLIGATOIREMENT et à conserver par l'intéressé(e)
après oblitération par la Ville de Colmar**

Inscription au stage « Glisse du 26 février au 01 mars 2024 »

Je soussigné(e) (nom et prénom) …………………………………………………………………. autorise mon enfant (nom et prénom) ………………………………………………………………………………………. né(e) le …………………………………. de sexe (M ou F) …………………… à participer au stage :

« Glisse du 26 février au 01 mars 2024 »

Adresse : ……
Tél. privé : ………………………………………………. Tél. professionnel : …………………………………………….
Tél. Portable : ………………………………………
J'autorise les éducateurs de la Direction des sports de la Ville de Colmar à prendre les dispositions nécessaires en cas d'accident et d'hospitalisation. Par ailleurs, je certifie que mon enfant est médicalement apte à la pratique sportive.

Date : …………………………… Paiement de la somme de **24 €** en espèces ☐ chèque ☐ CB ☐

Le chèque devra être libellé à l'ordre de : « Régie recettes sorties nature ville de Colmar »

Signature obligatoire des parents :

Partie à conserver par la Direction des sports

Inscription au stage « Glisse du 26 février au 01 mars 2024 »

Je soussigné(e) (nom et prénom) …………………………………………………………………. autorise mon enfant (nom et prénom) ………………………………………………………………………………………. né(e) le …………………………………. de sexe (M ou F) …………………… à participer au stage :

« Glisse du 26 février au 01 mars 2024 »

Adresse : ……
Tél. privé : ………………………………………………. Tél. professionnel : …………………………………………….
Tél. Portable : ………………………………………
J'autorise les éducateurs de la Direction des sports de la Ville de Colmar à prendre les dispositions nécessaires en cas d'accident et d'hospitalisation. Par ailleurs, je certifie que mon enfant est médicalement apte à la pratique sportive.

Date : …………………………… Paiement de la somme de **24 €** en espèces ☐ chèque ☐ CB ☐

Le chèque devra être libellé à l'ordre de : « Régie recettes sorties nature ville de Colmar »

Signature obligatoire des parents :

INFORMATIONS PRATIQUES

Station de ski du Schnepfenried	**68380 Sondernach**	**06 88 41 67 96**
Stade nautique	**15, rue Robert Schuman**	**03 89 80 64 70**
Piscine Aqualia	**7, rue du Pigeon**	**03 89 24 66 00**

Pour tout renseignement s'adresser à :

Mairie de Colmar
Direction des sports

Pour les inscriptions : M. Yann FROEHLICH : 03 89 20 67 93
Pour toutes autres informations : M. Julien GAFF : 03 89 20 68 42